



Mini-guide | Étiquetage des OGM : partiel et lacunaire

Description

L'étiquetage des OGM est un élément important du droit des consommateurs, leur permettant d'effectuer un choix en connaissance de cause. La protection des consommateurs constitue jusqu'alors une politique à part entière de l'UE. Mais pour combien de temps encore ?

En effet, la Commission européenne entreprend un allègement de l'encadrement des OGM d'ici fin 2023. Si cette procédure aboutit, la traçabilité des OGM ne sera plus assurée et leur étiquetage sera de fait impossible. Les consommateurs n'auront dès lors plus d'informations sur ce qu'ils achètent.

Quelles sont les règles actuelles ? Quelles seront les conséquences de la fin de l'étiquetage des OGM ? Comment exercer le droit de savoir ce que l'on mange ?

Ce nouveau mini-guide de 12 pages, agrémenté d'illustrations et de schémas explicatifs, cherche à répondre à ces questions pour donner à chacune et chacun les clés de compréhension de l'étiquetage OGM, de ses failles, et des menaces qui pèsent sur la transparence quant à la présence ou non d'OGM dans notre vie quotidienne (alimentation, vêtements, carburant,...).

Date Created

09 Dec 2022